



Caen, le vendredi 16 décembre 2016

Dossier de presse

Ensemble construisons l'hôpital universitaire de demain

La reconstruction du CHU de Caen

Lancement officiel le 16 décembre 2016

Annoncée le 27 septembre 2010 par Roselyne Bachelot, Ministre de la santé et des sports, la reconstruction du CHU de Caen vient d'être officiellement lancée par Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, ce vendredi 16 décembre 2016, pour un budget de près de 500M€. Situé sur le site actuel du CHU (plateau Nord), en contiguïté avec le Bâtiment Sud qui sera intégré au projet, le futur CHU, dont la fin des travaux est attendue pour 2026, proposera 1049 lits et places en médecine, chirurgie et obstétrique - MCO (1239 aujourd'hui). Fruit d'une grande mobilisation des professionnels du CHU de Caen, la conception de ce nouvel hôpital universitaire permettra de proposer à la population de Normandie occidentale une offre de soins moderne dans un confort optimal. Promouvoir les prises en charge ambulatoires, proposer un hôpital performant et digital, fluidifier les parcours patients et améliorer le confort et l'accueil sont les fondements de ce projet et du futur CHU.

Pourquoi un nouveau CHU à Caen ?

Le CHU de Caen fait face aujourd'hui à des contraintes lourdes qui le pénalisent dans son fonctionnement et sa situation financière, ne lui permettant pas d'évoluer et de répondre aux enjeux de demain. Aux principales contraintes rencontrées, telles que des installations techniques obsolètes, des structures de soins coûteuses, une dispersion géographique des activités ou un plateau technique inadapté, s'ajoute un contexte de risque important sur le plan de la sécurité incendie, avec un avis défavorable de la Commission de sécurité et sur le plan de la présence d'amiante, même si ces risques sont maîtrisés. Pour permettre au CHU d'aborder sereinement les évolutions de demain et de répondre au rôle de recours et d'expertise qui est le sien, sa Reconstruction constitue donc la seule réponse possible.

Une reconnaissance de la trajectoire du CHU de Caen

Cette décision ministérielle est la reconnaissance :

- de la qualité de la trajectoire financière du CHU ces dernières années avec, malgré un contexte de financement public très contraint, un retour progressif à l'équilibre ;
- de la stratégie régionale du CHU autour de sa proximité, avec par exemple la constitution du Groupement Hospitalier de Territoire Normandie Centre, et de sa vocation d'expertise et de recours, en lien avec les acteurs de santé du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

L'enjeu, reconstruire l'hôpital universitaire du futur

Rompre avec les modèles acquis et affirmer la place de l'ambulatoire

Dans la perspective d'une ouverture attendue en 2026, le CHU de Caen a souhaité anticiper l'évolution des modes de prise en charge à venir et transformer son mode de fonctionnement et d'organisation. Pour cela, l'établissement entend rompre avec les modèles acquis, l'hospitalisation traditionnelle n'étant plus au cœur d'une structure hospitalière moderne.

L'évolution des modalités de prise en charge laisse en effet à penser que l'ambulatoire deviendra majeure, en médecine et en chirurgie. C'est ainsi que le CHU de Caen a élaboré un programme ambitieux qui fait de l'ambulatoire la modalité prépondérante de prise en charge. Un ambulatoire qui requiert des organisations exigeantes et performantes, avec notamment des espaces dédiés, rapidement accessibles et connectés aux autres structures, tout particulièrement au plateau médico-technique.

Construire un hôpital moderne, qui propose des espaces et techniques de pointe

Parce que c'est un établissement de soins aigus de proximité, de recours régional et un lieu de mobilisation permanente d'expertise, le nouveau CHU s'appuiera sur trois piliers essentiels :

- Tout d'abord, un plateau médico-technique moderne regroupant toutes les activités chirurgicales, interventionnelles, endoscopiques et d'imagerie, qui devra pouvoir évoluer dans le temps et intégrer les changements technologiques à venir.

Plateau technique à construire :

35 salles de bloc (22 salles chirurgicales, 9 salles d'interventionnel et 4 salles d'endoscopie)

26 salles d'imagerie (dont 4 scanners, 4 IRM, 2 gammas, 2 Tep-scan)

Par ailleurs, le CHU exploitera pleinement les 8 salles d'activités chirurgicales actuelles du bâtiment Sud

- Ensuite, un secteur urgences et soins critiques performant et regroupé, à proximité immédiate de l'imagerie et du bloc opératoire.
- Enfin, un plateau d'ambulatoire (consultations externes et hospitalisations) rassemblé et structuré, en lien direct avec le plateau médico-technique et les explorations fonctionnelles, avec une capacité de 207 places (contre 160 aujourd'hui).

Fluidifier les parcours patients et améliorer le confort hôtelier proposé à nos patients

La réflexion s'est orientée vers l'optimisation et la fluidification de la prise en charge des patients, en proposant des parcours accessibles et aisés, resserrés dans l'espace et le temps en ambulatoire comme en hospitalisation traditionnelle. Par exemple, un patient venant en ambulatoire aura accès facilement et en proximité à tous les services dont il aura besoin pour sa prise en charge : consultation ou hôpital de jour, explorations fonctionnelles, imagerie et plateau technique, soins d'accompagnement...

De même, l'amélioration du confort hôtelier constitue un axe important du projet, avec notamment 86% de chambres individuelles (contre 45% aujourd'hui), équipées de douches.

Permettre l'évolutivité

L'évolution permanente des modes de prise en charge nécessite dès à présent de réfléchir à l'évolutivité de la construction de demain.

Celle-ci sera rendue possible par :

- Le regroupement en plateaux et activités multi-spécialités
- Des secteurs d'hospitalisation nécessairement évolutifs :
 - En volume (nombre de lits par unité et nombre d'unités le cas échéant)
 - En modalité d'hospitalisation (complète, de semaine, de jour avec transformation possible)
 - Selon les évolutions des spécialités, la demande et l'offre de soins sur la région
- Des modules de consultations et unités d'hospitalisation standardisées permettant d'accueillir toutes les spécialités

Concevoir un hôpital numérique

L'apport du numérique dans le nouvel établissement pour les patients comme pour les professionnels constitue une ambition claire avec un objectif affiché d'améliorer et de faciliter les prises en charge et les conditions de travail. Toutes les informations nécessaires aux professionnels, quelle que soient les fonctions assurées, devront être portées par le système d'information du nouvel établissement.

- Le numérique participera également à renforcer le maillage des établissements de santé et de la médecine de ville en ouvrant l'hôpital et en permettant un meilleur échange des informations garantissant l'interactivité et la continuité hôpital / domicile (téléconsultation, télésurveillance, accès au dossier médical de leurs patients...)
- De même, les patients bénéficieront via le numérique de prestations et services tout au long de leur prise en charge (pré-admission du domicile, chambre connectée, signalétique interactive...)

Automatiser les flux logistiques

Le CHU a fait le choix d'automatiser ses flux logistiques et d'évoluer vers le "bâtiment intelligent" afin d'améliorer la performance et la maîtrise des processus. Par exemple, les produits (pharmacie, repas, linge...) seront acheminés par robots, les prélèvements sanguins seront transportés via des pneumatiques et la gestion de la lumière ou la température pourra se faire de façon automatisée...

Affirmer la vocation d'enseignement et de recherche

Par définition, le CHU est un centre hospitalier lié par une convention à l'Université. Il est donc un lieu d'enseignement, de formation et de recherche.

Il est un lieu de formation initiale pour des centaines d'étudiants en médecine en stage hospitalier, d'internes pour les spécialisations, mais aussi pour les sages-femmes et les professionnels paramédicaux. C'est aussi un lieu majeur de formation continue pour les professionnels de santé. Cela implique des liens forts avec l'UFR Santé et l'Université, le futur CHU intégrant des espaces et des outils dédiés à cette mission de formation. L'ensemble des salles d'enseignement seront notamment équipées de moyens de télémédecine et de visioconférence. NorSims, le laboratoire de simulation en santé, développé par le CHU et l'Université de Caen Normandie, fera aussi l'objet de surfaces dédiées.

Le CHU est également un lieu privilégié pour la recherche clinique, en lien avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique, et les plateformes du Campus Recherche en Santé situées sur le plateau nord (Cyceron). L'organisation des structures de soins et des plateaux techniques intégrera également cette dimension, les espaces devant faciliter la proximité entre les chercheurs et les cliniciens impliqués dans la recherche, dans une logique de Recherche clinique et translationnelle. Dans ce cadre, le plateau technique accueillera l'IRM et le Tep-Scan de Cyceron et le Pôle Biologie des équipes de recherche labellisées. Ce sont ainsi 2 320 m² qui seront consacrés aux activités de biologie et 1 900 m² à la recherche clinique (Délégation à la recherche clinique, Centre de Recherche Clinique...).

Un CHU intégré dans son environnement

La conception du futur CHU a fait l'objet d'une réflexion partagée avec Caen la mer sur l'insertion du nouvel Hôpital dans un ensemble urbain harmonieux et fonctionnel (Comité de pilotage Plateau Nord), via une réflexion sur la desserte des transports en commun, la création d'une nouvelle bretelle d'accès depuis le périphérique ou l'aménagement d'immeubles de logements, avec commerces en rez-de-chaussée, avenue de la Côte de Nacre.

Une maîtrise des coûts

Le nouveau CHU est pensé et conçu pour faciliter la maîtrise totale des charges d'exploitation et diminuer les dépenses des fonctions supports. Toute la structure technique de l'immeuble sera conçue pour minimiser et maîtriser les coûts d'exploitation notamment sur le plan des consommations énergétiques. Les choix réalisés en termes de Haute Qualité Environnementale (HQE) et de Building information modeling (BIM) exploitation constitueront des leviers pour y parvenir.

Un pilotage rigoureux et participatif

Le pilotage du Projet choisi par le CHU répond à une double préoccupation : la maîtrise d'un projet collectif ainsi que la préparation des organisations à l'ouverture du nouveau CHU et la garantie de sa cohérence avec les enjeux institutionnels, dans un contexte de poursuite des efforts d'amélioration de la situation financière.

Une méthodologie participative et ouverte à près de 300 professionnels du CHU : médicaux, soignants, techniques et logistiques... a ainsi été initiée, chargée de définir les grands principes d'organisation et de fonctionnement du nouveau CHU. Le management opérationnel est assuré par une Equipe projet pluri-professionnelle, la régulation est effectuée par un Comité de synthèse et la prise de décision est assurée par la Direction générale et la Présidence de CME.

Composition de l'équipe projet :

Praticiens, cadres de santé, ingénieurs, cadres de direction :

X.TROUSSARD, S.DARGERÉ, J.DUPEYRAT, L.BERGER, C.LESTEVEN, E.GOSSIEAUX, F.CABRELE, Z.KEBAILI, C.MOURAS

Composition du comité de synthèse :

DG, présidence de CME, chefs de Pôles, coordinatrice générale des soins, praticiens et cadres de santé, équipe projet : C.KASSEL / A.PIQUEMAL, F.MARIE / A.LAMY, X.TROUSSARD / MA.PIQUET, E.BABIN, T.DAO, S.DOLFUS, E.ROUPIE, H.NORMAND / G.BOUVARD, JL.GERARD / JL.HANOUS, R.VERDON, A.LE QUERREC, P.RAVASSE, M.JOKIC, G.DEFER, C.HULET, V.LE PENNEC, J.UTEZA, S.OZANNE, D.HIBERT, JM.LARGERIE, P.TSUJI, M.GOARIN BOUCHARD, membres de l'équipe projet

Le CHU a par ailleurs tenu régulièrement informés les instances de l'établissement et pris en compte leurs remarques. Le projet a également fait l'objet d'un suivi étroit de la part de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Générale de l'Offre de Soins et de leur soutien constant.

Le futur CHU en chiffres

1049 lits et places de MCO (Médecine - Chirurgie - Obstétrique)

(= 797 lits et places reconstruits + 206 lits et places du Bâtiment Sud + 46 lits et places du Centre Universitaire des Maladies Rénales)

dont :

207 places en hôpital de Jour
645 lits en hospitalisation complète et hospitalisation de semaine
197 lits de soins critiques.

18 unités d'hospitalisation conventionnelle
5 unités d'hospitalisation de jour
7 unités de soins critiques

Un plateau technique dimensionné à hauteur de (salles reconstruites + salles du Bâtiment Sud):

30 salles d'activité chirurgicale
9 salles d'interventionnel
4 salles d'endoscopie

111 450 m² :

Bâtiment principal : 86 000m²
Biologie-Logistique-Pharmacie-Chaufferie : 20 700m²
Administration : 4 700m²

Un coût de reconstruction estimé à hauteur de **502M€ TTC** (hors coût de déconstruction de la Tour évalué à 104M TTC).

Le Calendrier

16 décembre 2016 : DECISION MINISTERIELLE

2017 : CONCOURS - Choix du lauréat

2018 - 2020 : ETUDES de conception - Plans

2019 - 2025 : TRAVAUX

Une réalisation en deux grandes phases :

- 1- La construction préalable de la biologie, de la pharmacie, de la logistique et de la chaufferie.
Ce phasage en 2 étapes permettra de disposer au plus tôt de plateformes médico-techniques performantes, avec un retour sur investissement participant à l'amélioration de la situation financière de l'établissement
- 2- Réalisation du bâtiment de soins principal, puis de l'administration dans un 2nd temps

2021 : LIVRAISON des 1^{ers} bâtiments et transfert des plateformes médico-techniques

2026 : OUVERTURE

Et d'ici là ?

Afin de répondre à ces enjeux, les équipes du CHU de Caen sont d'ores et déjà engagées dans la promotion d'un hôpital digital et ambulatoire. Des Comités de pilotage « Chirurgie Ambulatoire », « Médecine Ambulatoire » et « Hôpital digital » sont désormais chargés de structurer et suivre le développement de l'activité ambulatoire en identifiant les axes de prise en charge existants, les potentiels à accompagner, les conditions pour les réaliser, les organisations à mettre en place...

Ce faisant, il s'agit désormais pour le CHU de Caen de porter son engagement d'optimisation sur l'ensemble du parcours patient, du recrutement à la programmation et à la sortie vers les structures d'aval, ainsi que dans l'articulation avec les partenaires de ville : fluidification des flux patients et de la prise de rendez-vous, harmonisation des secrétariats médicaux et meilleure intégration des outils informatiques, structuration des séjours et de la sortie, optimisation et développement des filières ambulatoires médicales et chirurgicales, développement des alternatives à l'hospitalisation, réorganisation et accessibilité plus grande des consultations, affermissement du lien avec les secteurs sociaux et médico-sociaux, renforcement de la chaîne de facturation... Parallèlement le CHU s'est d'ores et déjà engagé dans un renforcement de son pilotage médico-économique afin de poursuivre l'amélioration de sa trajectoire financière.

Telles sont les grandes orientations que le CHU de Caen pose pour son avenir. Conscient de l'opportunité considérable que représente la reconstruction d'un CHU dans la totalité de ses fonctions et de ses activités, l'établissement est également conscient de la responsabilité qui en découle. Le programme qu'il a élaboré va dans le sens d'une modernité dont il reste à trouver les traductions architecturales pertinentes, audacieuses et innovantes. Mobilisés sur ce projet, les professionnels du CHU de Caen exerceront une vigilance forte pour que tous les éléments constitutifs de cette modernité se retrouvent dans la conception de leur nouvel outil de travail aux bénéfices des patients.